

, le 15/10/20

Mr le Maire de Mericourt L'abbé
Petit Prieuré
80800

Objet : Observation

Monsieur,

Nous avons pu constaté q'une terrasse à était posé devant le café de Mericourt, et le souci est que nous sommes obligés de la contourner. Sur la route et dans un virage.

Nous nous sommes renseignés auprès d'organisme comme les handicapés de France . La problématique et qu'il n'y a eu aucun affichage de ce type de travaux et aucune autorisation préfectorale pour empiéter sur la route.

Afficher vos autorisations préfectorales, ou l'association PMR de Bois le Roi recevra , les photos des travaux réalisés qui empêches le cheminement sur le trottoir des riverains et PRM.
Nous avons appris que la commune à mis des protections fleuris pour protéger la terrasse mais rien pour les piétons !!!

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.